

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2026/39

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six
le MARDI 28 AVRIL à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 15 Avril 2026
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Madame PIERRU Nadège (proc. Mme DELRUE Joëlle). Messieurs BONNAIRE Serge
(proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), ELOIRE Jérôme (proc. M. MONBAILLY
Vincent).

Absent excusé : M. SPECQUE Frédéric.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

La séance ouverte, Madame le Maire donne la parole à Madame Sandrine
VERON pour présenter le Compte Administratif.

Le Compte Administratif peut se résumer ainsi :

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 3.566.384,56 €
- Recettes : 4.184.894,91 €
soit un excédent de clôture de 618.510,35 € auquel on ajoute l'excédent reporté de
l'exercice de l'année antérieure : 835.228,12 €
Nous obtenons donc un excédent global de 1.453.738,47 €.

Section d'investissement :

- Dépenses : 3.410.777,55 €
- Recettes : 1.487.814,80 €
soit un déficit de clôture de 1.922.962,75 € auquel on ajoute l'excédent reporté de
l'exercice de l'année antérieure : 445.756,22 €
Nous obtenons donc un déficit global de 1.477.206,53 €.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	A

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 566 384.56	G	4 184 894.91
	Section d'investissement	B	3 410 777.55	H	1 487 814.80
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	835 228.12
	Report en section d'investissement (001)	D		J	445 756.22
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			6 977 162.11		6 953 694.05
			A B C D		G H I J
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	214 726.32	L	1 078 978.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N + 1		214 726.32		1 078 978.00
			E F		K L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		=A+C+E 3 566 384.56		=G+I+K 5 020 123.03
	Section d'investissement		=B+D+F 3 625 503.87		=H+J+L 3 012 549.02
	TOTAL CUMULE		7 191 888.43		8 032 672.05
			A B C D E F		G H I J K L

1 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre et non rattachées (R 2311 11 du CGCT) et en recettes aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre et non rattachées (R 2311 11 du CGCT).
2 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses aux dépenses engagées non mandatées au 31 12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre au 31 12 de l'exercice précédent (R 2311 11 du CGCT).

Constate, dans le cadre des dispositions des articles L. 1612-12 et L. 2121-31 du CGCT, la régularité des opérations comptables confirmées par le compte de gestion.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Madame le Maire sort de la pièce pour le vote du Compte Administratif.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Sandrine VERON, décide par 19 voix POUR, 0 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS (M. QUAGEBEUR Jean-Philippe, Mme SCHLEICH Ingrid, M. QUENON Sylvain, Mme VINCENT Eulalie, M. HANSSE Thierry) d'adopter le Compte Administratif 2025.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 29/04/2026

Le Maire,
Joëlle DELRUE.

La Secrétaire,
Céline DELATTRE.

